COURS

Orthographe grammaticale : accords du verbe, de l'adjectif et du participe passé

2de

Programme de seconde générale et technologique — BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

Relue le 14 novembre 2026

Les erreurs d'accord sont celles qui coûtent le plus de points dans une copie, parce qu'elles se voient à chaque ligne. Elles ne viennent presque jamais d'une méconnaissance de la règle, mais d'une relecture trop rapide. Le remède : savoir où regarder.

1 L'accord du verbe avec son sujet

RÈGLE

Le verbe s'accorde avec son **sujet**, même quand celui-ci est éloigné, inversé ou remplacé par un pronom relatif. *Les lettres que m'**écrivait** mon grand-père…* : le sujet de *écrivait* est *mon grand-père*, placé après le verbe.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Accorder le verbe avec le mot le plus proche. — Dans *Le bruit des vagues **berce** les enfants*, le sujet est *le bruit*, pas *les vagues*. L'œil accroche le pluriel le plus proche.

Le réflexe : Encadrer le sujet par *c'est… qui* : *c'est le bruit des vagues qui berce*.

Avec *qui*, le verbe s'accorde avec l'**antécédent** : *C'est moi qui **suis** venu*, *C'est toi qui **as** raison*. Avec un nom collectif suivi d'un complément (*une foule de gens*), l'accord se fait selon le sens voulu.

2 L'accord de l'adjectif

RÈGLE

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie, qu'il soit épithète, attribut ou apposé. S'il qualifie plusieurs noms, il se met au pluriel, au masculin si l'un d'eux est masculin. Les adjectifs de couleur issus d'un nom (*orange, marron*) et les adjectifs de couleur composés (*bleu foncé*) restent **invariables**.

3 L'accord du participe passé

RÈGLE

Avec **être**, le participe passé s'accorde avec le **sujet** : *Elles sont parties.* Avec **avoir**, il ne s'accorde **jamais avec le sujet** ; il s'accorde avec le **COD** seulement si celui-ci est placé **avant** le verbe : *Les fleurs que j'ai **cueillies**.*

ACCORDER UN PARTICIPE PASSÉ AVEC AVOIR

1. Chercher le COD en posant la question *quoi ?* ou *qui ?* après le verbe.
2. S'il n'y a pas de COD, ou s'il est après le verbe : pas d'accord.
3. S'il est avant le verbe (pronom *le, la, les, me, te, nous, vous*, relatif *que*), accorder avec lui.

EXEMPLE

Accorde : « Ces histoires, je les ai (entendu) cent fois. »

1. Auxiliaire *avoir*.
2. COD : *les*, mis pour *ces histoires*, placé **avant** le verbe.
3. Accord au féminin pluriel.

Ces histoires, je les ai entendues cent fois.

Pour les verbes **pronominaux**, on remplace *être* par *avoir* et on applique la règle d'*avoir* : *Elle s'est **lavée*** (elle a lavé *se* = elle-même, COD placé avant) mais *Elle s'est **lavé** les mains* (COD *les mains*, après le verbe).

À VÉRIFIER

- Chaque verbe s'accorde-t-il avec son vrai sujet (*c'est… qui*) ?
- Chaque adjectif s'accorde-t-il avec son nom ?
- Avec *avoir* : ai-je cherché un COD placé avant ?
- Ai-je relu ma copie en ne regardant que les accords ?

À RETENIR

- Verbe : accord avec le **vrai sujet** (*c'est… qui*), même inversé ou éloigné.
- Adjectif : genre et nombre du nom ; couleurs issues d'un nom et couleurs composées invariables.
- Participe passé : avec **être** → sujet ; avec **avoir** → COD placé **avant**.
- Pronominal : remplacer *être* par *avoir* et appliquer la règle.